mais bien par M. le chanoine J. O. Paré, le 4 octobre 1861. Le novice qui prit le nom de Frère Jean-Joseph de la Croix, était un jeune homme de 21 ans, et s'appelait Paul Papin.

L'année suivante, un prêtre de Saint Sulpice, M. Antoine Giband, clôturant dans l'église des Récollets une neuvaine préparatoire à la fête de Saint François, fit un discours sur les trois Ordres du Séraphique Patriarche. Il s'attacha particulièrement à faire connaître le Tiers-Ordre et apprécier ses avantages. Un de ses auditeurs, touché et éclairé, alla lui demander d'être reçu dans cet Ordre. M. Giband le fit attendre six mois, puis lui donna le saint habit le 16 avril 1863; ce novice, Frère François d'Assise était M. François-Xavier Lanthier.

Le 8 décembre précédent, Mgr Bourget avait donné une forte impulsion à la diffusion du Tiers-Ordre en parlant dans un mandement de la canonisation des 26 martyrs du Japon dont 17 étaient tertiaires de Saint-François. Le 5 février 1863, le saint évêque établit le Tiers-Ordre dans l'église des Récollets et le 6 mai suivant il y érigea la première Fraternité de sœurs sous la direction d'un Sulpicien. Mgr Bourget avait à cœur la diffusion du Tiers-Ordre; aussi dans sa circulaire du 8 décembre 1863, parlant du 5 février, jour fixé par l'Eglise pour la fête des martyrs du Japon, Sa Grandeur disait : « On pourrait profiter de ce jour pour répandre la dévotion à ces saints martyrs et pour établir le Tiers-Ordre de Saint-François. » Dans ce but il communiqua ses pouvoirs à tous les curés pour leurs paroissiens, aux supérieurs et directeurs des Séminaire, Collèges et Communautés et aux Chapelains pour leurs sujets respectifs; les chanoines avaient le même pouvoir dans tout le diocèse pourvu qu'ils fussent eux mêmes tertiaires.

M. Lanthier, entrant, de fait, dans les vues de son évêque, travailla à faire des prosélytes. Le premier fut M. Jean-Baptiste Larue qui prit l'habit, le 13 septembre 1863, sous le nom de Frère Jean-Baptiste. Sur ces entrefaites, M. Lanthier apprit que M. Paul Papin était lui aussi tertiaire; il l'invita, ainsi qu'une autre recrue, M. Marin Hurtubise à se joindre à eux. M. Papin, novice depuis 1861, fit profession le 4 octobre 1863; M. Hurtubise prit l'habit le même jour, avec le nom de Frère Michel des Saints. L'année suivante, furent admis, le 13 juin, M. Arsène Bertrand, Frère Antoine de Padoue; le 29 juin, MM. Joseph Amable Manseau, Frère François de Sales, Joseph Lanthier, Frère Joseph des Stigmates, Tnéophile Plante, Frère